



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire



Termes de Référence

Evaluation externe finale du projet « Un meilleur avenir »

En partenariat avec :



Akany Avoko Ambohidratrimo Bevalala (AAA-B)

Pays : Madagascar

**Projet financé par :
Ministère des Affaires Etrangères du Luxembourg**

Mai 2023

1. Informations générales

1.1 Sur le contexte général de Madagascar

Madagascar est un pays qui dispose d'un environnement particulièrement riche, sa biodiversité est exceptionnelle : plus de 80 % des espèces végétales et animales y sont endémiques. C'est également l'un des systèmes écologiques les plus vulnérables au changement climatique, aux risques environnementaux et aux catastrophes naturelles comme les cyclones, les inondations, la sécheresse, les invasions des sauterelles et les maladies épidémiques.

Sur le plan économique, on observe une augmentation incessante du taux d'inflation, la dépréciation de l'Ariary continue (1 euro = 4 638 Ariary le 25 décembre 2022) avec la hausse du prix du carburant. Ces faits ont renforcé les difficultés rencontrées par une proportion grandissante de personnes en situation de pauvreté au niveau national, affectant très sévèrement les milieux ruraux. On note une baisse drastique du pouvoir d'achat et l'augmentation des couches de populations en grande précarité.

Selon le Rapport national sur le développement humain 2018, l'indice de développement humain (IDH) du pays est de 0,518. Malgré une petite amélioration sur ce niveau, Madagascar a reculé de trois rangs dans le classement mondial, passant de la 158^{ème} à la 161^{ème} place. Madagascar reste parmi les Pays à développement humain faible. Selon la Banque mondiale, plus de 92% de la population vit avec moins de deux dollars par jour.

En tant que pays, il est classé au quatrième rang des taux de malnutrition chronique les plus élevés, avec un enfant sur deux de moins de cinq ans souffrant de retard de croissance (The World Bank, 2020).

A Madagascar, une femme a, en moyenne, 4,3 enfants à la fin de sa vie féconde. Les femmes en milieu rural ont un enfant de plus que les femmes en milieu urbain (4,6 contre 3,2 enfants par femme).

L'EDSMD-V a stipulé qu'un ménage à Madagascar compte, en moyenne, 4,3 personnes. Un quart des ménages sont dirigés par une femme. Dans l'ensemble, 43 % de la population des ménages sont des enfants de moins de 15 ans.

Madagascar a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1990 et celle-ci fait partie intégrante de la législation nationale entrée en vigueur en 1991 (Child Rights International Network, 2012). Toutefois en 2018 l'UNICEF a souligné qu'à Madagascar 15% des filles âgées de 10 à 14 ans sont victimes de violence physique. Les taux de signalement et de poursuites pour la violence contre les enfants restent faibles et ces enfants ont très peu ou pas de soutien psychologique.

Et depuis le début de la pandémie, l'incapacité d'accéder aux services sociaux a gravement affecté les enfants et les familles vulnérables. Durant le premier trimestre de 2020, le pays a connu une diminution de 50% du nombre d'enfants référés aux services de protection.

1.2 Sur PADEM

PADEM « Programmes d'Aide et de Développement destinés aux Enfants du Monde », est une asbl (association sans but lucratif) de type ONG, créée en 2002 et agréée par le Ministère des Affaires Luxembourgeoises.

PADEM est une association reconnue d'Intérêt Général par le Ministère de l'Economie et des Finances Français.

PADEM est une ONG qui vise à améliorer la qualité de vie des populations vulnérables, en particulier des enfants, dans les pays en voie de développement, à travers des actions pérennes basées avant toute chose sur le partenariat avec des acteurs de la société civile locale, la recherche constante de l'accomplissement des droits fondamentaux des bénéficiaires dans le plus strict respect de leur culture.

A Madagascar depuis 2020, PADEM travaille avec des associations locales dont Akany Ny Avoko Ambohidratrimo- Bevalala AAA-B en tant que partenaires locaux . AAA-B a mis en œuvre le projet de « Un meilleur avenir » pour une durée de 36 mois à laquelle s'est ajoutée une extension de 02 mois et financé par le Ministère des affaires étrangères Luxembourgeois.

1.3 Sur Akany Ny Avoko Ambohidratrimo- Bevalala « AAA-B »

Appartenant à la Fédération des Eglises Protestantes de Madagascar « FFPM », le Centre Akany Avoko Ambohidratrimo-Bevalala (AAA-B) a été mis en place en 1964. C'est un centre d'accueil des mineurs en danger placés par les juges des enfants. Il a été et sous la tutelle du Ministère de la Justice et de celui de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme.

Le Centre AAA accueille 150 enfants confiés par le Ministère de la Justice, dont le statut est assez variable. Il s'agit d'enfants ou bébés abandonnés par leurs parents, de jeunes filles victimes d'agressions sexuelles, d'enfants ayant subi d'actes de maltraitance par leurs parents ou par leurs employeurs, d'enfants mineurs dont les parents souffrent de maladies mentales sévères ou sont en prison...

Et si les jeunes filles de plus de 15 ans sont bénéficiaires du centre, les garçons, eux âgés de plus de 14 ans, ne peuvent plus être bénéficiaires dudit centre puisque AAA est principalement dédié aux filles. Les garçons sont donc transférés à l'autre centre d'Avoko Avoko situé à Bevalala pour éviter les problèmes entre filles et garçons qui surviennent à cet âge-là.

Depuis un certain temps le centre AAA ne bénéficie pas d'aide de l'Etat. Les ressources d'Avoko proviennent principalement du « Parrainage ». Le centre se concentre sur l'autosuffisance en utilisant des énergies renouvelable (Biogaz, charbon écolo, chauffe-eau solaire,...), recyclage des déchets, ressources naturelles comme eau de pluie D'autant plus AAA fait une perm culture, élevage des poules pondeuses, vache laitier,... AAA a des maisons d'hôtes et il collabore avec quelques Agence de voyage et Tour opérateur.

Akany Avoko Ambohidratrimo-Bevalala agit selon ses objectifs de :

- prendre soin des enfants,
- les réinsérer dans la société pour devenir des citoyens responsables,
- assurer leur éducation et l'encadrement avec les soins appropriés pour chaque enfant,
- leur donner confiance en eux ainsi que l'insouciance de l'enfance,
- leur donner les bases du respect de l'environnement et surtout l'envie de le respecter.

2. Contexte de l'évaluation

2.1 Présentation du projet à évaluer

Nom de l'organisation	Akany Avoko Ambohidratrimo –Bevalala (AAA-B)
Intitulé du projet	Un meilleur avenir
Pays et région de mise en œuvre	Madagascar, Antananarivo, Ambohidratimo
Dates de mise en œuvre	01 Janvier 2020 – 31 Décembre 2022. Prévu pour une durée de 36 moi mais AAA-B a obtenu l'accord d'une extension de 02 mois de la période de mise en œuvre : janvier et février 2023.
Groupes Cibles/Bénéficiaires	150 enfants accueillis dans le centre de AAA-B, ils sont placés par le Ministère de la Justice via des Juges des Enfants. Et les 42 membres du personnel du centre
Budget du projet	218 060.35 Euros
Partenaire Technique et Financier	PADEM (Programmes d'Aide et de Développement destinés aux Enfants du Monde) Bailleur : Ministère des affaires étrangères Luxembourgeois

Objectifs du projet	<p><u>Objectif général</u> : Assurer la protection, les soins, l'éducation, le développement harmonieux et le bien-être des enfants placés au centre d'accueil Akany Avoko Ambohidratrimo-Bevalala.</p> <p><u>Objectif spécifique</u> : L'autofinancement et le renforcement des capacités techniques et de gestion permettent au centre AAA-B d'assurer sa mission de protection, d'éducation et d'orientation, des enfants en danger, de façon stable et pérenne</p>
----------------------------	--

<p>Résultats attendus</p>	<p>Résultat 1 : La direction du centre est consolidée, une gestion financière et une stratégie de mobilisation de fonds sont mises en œuvre</p> <p>Résultat 2 : Les activités d'autofinancement sont renforcées et augmentées</p> <p>Résultat 3 : L'accompagnement social et l'éducation parentale permettent le retour des enfants au foyer familial après la période de placement au centre lorsque les conditions sont réunies</p> <p>Résultat 4 : De nouvelles techniques de communication et de soin améliorent la qualité de prise en charge des enfants</p> <p>Résultat 5 : Les besoins alimentaires des enfants accueillis et les activités socio-éducatives et d'insertion professionnelle sont assurés sur la durée du projet</p>
<p>Indicateurs définis lors de la mise en place du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 150 enfants accueillis ont accès à une alimentation saine, à l'éducation, à des activités récréatives et aux soins médicaux, dans un environnement sécurisé - Des sources de financements stables et la gestion financière permettent d'atteindre l'équilibre financier en début d'exercice après 2 ans - 3 mois de réserves financières sont constituées après 3 ans
<p>Principales activités</p>	<p>R1.1 :Création d' un poste d'assistant(e) de direction</p> <p>R1.2 :Formation de l'équipe cadre au leadership et au management</p> <p>R1.3 :Formation de l'équipe du service comptabilité et la direction à la gestion financière</p> <p>R1.4 :Création d'un poste de Chargé de la mobilisation de fonds et suivi des donateurs</p> <p>R1.5 :Elaboration d'une stratégie de collecte de fonds</p> <hr/> <p>R2.1 :Installation de panneaux solaires pour l'autonomie énergétique du centre</p> <p>R2.2 :Lancement d'une unité de confection de serviettes hygiéniques</p> <p>R2.3 :Formation de 4 personnes en</p>

Principales activités	hôtellerie/restauration et à la gestion du restaurant et des chambres d'hôtes du centre
	R2.4 : Capitalisation des expériences d'auto-production et échanges d'expériences avec d'autres organisations productrices (élaboration de fiches techniques ou curriculum de formation)
	R3.1 : Organisation de visites à domicile pour réaliser un travail social avec les familles R3.2 : Organisation de 12 ateliers d'éducation parentale par an animés par des travailleurs sociaux expérimentés
	R4.1 : Formation et accompagnement du personnel socio-éducatif à la communication bienveillante avec les enfants R4.2 : Réaménagement de l'unité d'accueil des nourrissons R4.3 : Formation des nourrices aux soins et à la relation de qualité avec les nourrissons
	R5.1 : Fourniture/servir des repas pour 150 enfants R5.2 : Prise en charge de la scolarité des niveaux primaire, secondaire et tertiaire pour 125 enfants (au centre et dans les écoles partenaires) R5.3 : Mise en place des cours de soutien scolaire pour les enfants des classes de 3ème et de Terminale R5.4 : Appui à la formation professionnelle, au perfectionnement, aux stages et au démarrage d'activité professionnelle pour 15 jeunes filles de plus de 15 ans, chaque année R5.5 : Organisation d'activités récréatives, dont 6 sorties hors du centre chaque année

Le Centre Akany Avoko Ambohidratrimo Bevalala est le seul responsable des infrastructures et de la structure créés par le projet.

2.2 Justification de l'évaluation

Le projet « Un Meilleur Avenir » mis en œuvre par le centre Akany ny Avoko Ambohidratrimo Bevalala durant 36 mois avec une extension de 02 mois (01/01/20 -28 février 23) arrive à son terme. L'évaluation finale externe a été planifiée dans le cadre du projet comme élément des activités à mettre en œuvre,

et conformément à la convention de financement signée entre PADEM et le Ministère des affaires étrangères Luxembourgeois dans le cadre de l'AC2.

Elle permettra de faire un bilan général du projet et de pouvoir tirer des enseignements constructifs à partir des activités entreprises et des objectifs poursuivis.

Cette évaluation se veut donc à la fois rétrospective et prospective.

Notons qu'à mi-parcours en année 2021, une évaluation intermédiaire a été réalisée.

3. Objectifs de l'évaluation

3.1 Objectifs et attentes générales de l'évaluation

Cette évaluation couvrira les activités réalisées durant toute la période de mise en œuvre du projet (soit du 01/01/2020 au 31/12/2022 + les 02 mois d'extension 01/01 au 28/02/2023).

Il s'agira d'établir un bilan global des progrès effectués par AAA-B vers ses objectifs généraux et spécifiques et ses résultats et les effets immédiats des activités mises en œuvre auprès des différentes parties prenantes depuis son démarrage.

Cette évaluation devra fournir une information qui puisse permettre d'apprécier la bonne exécution du projet. Elle établira une analyse objective et rétrospective des actions mises en œuvre ainsi que des orientations futures pour les perspectives d'avenir.

L'évaluation vise un objectif principal de redevabilité, elle devra analyser le projet à l'aune des principaux critères définis par AAA-B durant la phase de rédaction du document de projet et communément utilisés en évaluation de projet (pertinence, efficacité, efficience, impact, effet, durabilité), et considérer l'ensemble des composantes du cadre logique.

3.2 Objectifs spécifiques

La mission d'évaluation devra notamment :

- Donner une appréciation indépendante sur l'atteinte des objectifs et résultats fixés du projet, l'appréciation de la performance à la lumière des indicateurs de résultats ;
- Donner une appréciation indépendante des stratégies et des modalités de mise en œuvre choisies, des contraintes et opportunités, y compris la capacité d'adaptation du projet par rapport aux contextes ;
- Examiner l'efficience du processus de mise en œuvre du projet, en comparant les résultats obtenus aux produits attendus, et en analysant la façon dont les ressources financières et humaines ont été utilisées ;
- Examiner les effets directs et indirects du projet ;
- Mettre en évidence les leçons apprises et fournir des recommandations pour les parties prenantes et le bailleur.

3.3 Critères d'évaluation et questions évaluatives

Les critères d'évaluation ont été établis par AAA-B dès le démarrage du projet, ce sont: la pertinence, l'efficacité, l'impact, l'effet et la durabilité.

Les questions évaluatives ci-après sont destinées à guider l'évaluateur dans la collecte et l'analyse des informations, des conclusions et recommandations.

Pertinence

- Les problèmes et besoins des groupes cibles ont-ils été clairement identifiés avant le début du projet ?
- La logique de l'intervention est-elle fondée ?
- Les résultats attendus répondent-ils aux problèmes et besoins identifiés ?
- Le projet a-t-il mis en place les conditions de gestion suffisantes à la bonne mise en œuvre de l'intervention ?
- Les progrès et les efforts effectués par AAA-B vers ses objectifs généraux et spécifiques et ses résultats sont-ils compatibles avec les impacts et les effets obtenus par la mise en œuvre du projet ?
- Les activités mises en œuvre permettent-elles d'atteindre les objectifs visés ?
- Dans quelles mesures les objectifs fixés par le projet, les méthodes employées et le degré d'atteinte des résultats escomptés aident-ils le centre à devenir 100% autonome ?
- L'approche utilisée a-t-elle permis de s'adapter aux évolutions du contexte local ?
- Les résultats et les activités correspondent-ils aux attentes des bénéficiaires, aux besoins du pays, aux politiques de la FFPM.

Efficacité

- Quel est le degré d'atteinte (analyse des écarts) des objectifs spécifiques et des résultats attendus ?
- Les résultats atteints contribuent-ils à la réalisation des objectifs du projet ? Si non, analyse des facteurs expliquant les retards ou la non-atteinte des objectifs.
- Les indicateurs proposés étaient-ils appropriés ? L'atteinte des objectifs est-elle mesurée ?
- Dans quelle mesure les ressources (humaines, logistiques, financières, techniques) à disposition ont-elles permis d'atteindre les objectifs du projet ?
- Les bénéficiaires sont-ils satisfaits de la qualité des services proposés ?
- Quels changements de comportement au niveau des bénéficiaires (usagers ou services) ou dynamiques nouvelles peut-on repérer ?
 - Les contraintes ont-elles été identifiées et suivies ? Des adaptations pertinentes ont-elles été apportées au projet en temps voulu au regard des contraintes et à l'évolution du contexte au cours du projet ?

Efficiences

- Les ressources (humaines, financières, logistiques, gestion de projet) ont-elles été utilisées de manière optimale ?
- Analyse coût-efficacité
- Adéquation entre les ressources humaines mises en œuvre et les objectifs du projet (nombre et organisation des RH, compétences techniques des équipes)
- Adéquation entre la durée et les objectifs du projet.
- Adéquation entre les capacités de gestion mis en œuvre et les objectifs du projet
- Existence de solutions permettant d'optimiser les impacts pour le même coût
- Ecart entre les besoins et les populations ciblées par le projet (et celles qui pourraient être couvertes avec les mêmes ressources)

Impact

- Quels sont les changements et progrès constatés ? Sont-ils durables ? Les autorités judiciaires apportent-elles un soutien aux activités menées par le centre AAA-B ?
- Des changements au niveau interne des familles sont-ils engagés ?
- Est-ce que d'autres populations / mouvements ont été positivement concernés par l'action du projet ? Si oui, lesquels et pourquoi ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour renforcer / garantir l'impact sur le long terme ?
- Quels ont été l'amélioration /changements dans les conditions de vie des familles d'appui personnalisé ?

Effet

- Quels sont les effets positifs à court et moyen termes du projet sur le contexte, l'environnement et les publics cibles ? Quels sont les effets négatifs ? Y a-t-il des effets inattendus ?
- Le projet a-t-il produit des effets positifs significatifs sur la vie des bénéficiaires ?
- Quelles sont les contraintes rencontrées pour mesurer les effets du projet ?
- Quel sont les effets du projet dans l'amélioration de l'autonomisation de AAA-B ? Le projet a-t-il rendu le centre 100% autonome mettant à l'abri tous les enfants accueillis ?

Durabilité

- Les résultats obtenus le seront-ils sur le long terme ?
- Le projet a-t-il permis un constat direct d'amélioration de la situation des enfants et de leur famille, jusqu'à quelle mesure?
- Les renforcements de capacités des familles ont –ils permis d'améliorer la prise en charge des retours en famille?
- Au niveau de l'environnement institutionnel: Est-ce-que les autorités publiques ou d'autres organisations de la société civile se sont approprié certains résultats

ou produits du projet ? Qu'est-ce qui aurait dû être fait différemment pour une plus grande durabilité?

- Une stratégie de pérennisation a-t-elle été clairement définie dès la conception le projet ?
 - Des ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la poursuite des activités après la fin du projet sont-elles identifiées?
- Est-ce que les facteurs de risque (notamment en termes de viabilité et/ou durabilité) qui pourraient mettre en difficulté ou en péril, les résultats obtenus par le projet et sa pérennité sur le long terme ont été identifiés ?
- Est-ce que des solutions de contournement ou de substitution ont été envisagées ?
- Le projet peut-il servir de référence pour des actions similaires dans d'autres centres d'accueil?

4. Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation sera réalisée sur une base de processus participatif avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes et des temps d'échange avec les bénéficiaires aux différentes étapes du processus d'évaluation. Elle reposera sur une collaboration étroite avec l'équipe du projet (intervenants dans les différents volets). L'identification des personnes à rencontrer se fera également avec l'appui des équipes du projet sur chaque volet d'intervention.

Le champ d'application de l'évaluation concerne zones d'intervention du projet principalement à Ambohidratrimo et dans les zones d'habitation des familles des enfants et jeunes accueillis au centre.

4.1 Méthodologie

A titre indicatif :

- Revue documentaire des documents clés relatifs au projet.

Il s'agit du document projet (cadre logique, budget, narratif initial) les comptes rendus des réunions, les résultats de l'évaluation intermédiaire, les différents plans de travail, les rapports d'audit, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités.

Ces documents pourront être fournis par AAA-B au prestataire.

- Entretiens individuels avec les équipes du projet (chef de projet, équipe éducative, équipe administrative ...)

- Entretiens individuels et/ou focus group avec les bénéficiaires, les parents (bénéficiaires directs du projet et de leurs familles) les responsables d'écoles et centres de formation externe , les acteurs institutionnels impliqués dans le projet

- Observation directe sur le terrain, rencontres avec les acteurs clés et parties prenantes du projet.

Suite à ces différentes rencontres, une première version du rapport final sera rédigée par l'évaluateur et présentée à PADEM et post validation, tenant compte des différentes remarques, le rapport final sera rédigé.

5. Modalités de l'évaluation

5.1 Calendrier et durée

Une durée de 10 jours (hors week end) est prévue pour la réalisation de l'évaluation excluant ainsi le temps de préparation de la mission et rédaction du rapport d'évaluation.

L'évaluation devra démarrer idéalement le 26 mai 2023 avec une remise du rapport final au plus tard le 23 juin 2023.

Le/a consultant(e) devra proposer un planning de son travail détaillé, faisant apparaître clairement les différentes phases de l'évaluation.

5.2 Livrables

Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de fournir :

- Les guides et outils d'évaluation avant la descente sur terrain, il s'agit de documents affinant/précisant la méthodologie proposée pour répondre aux questions évaluatives.
- Le planning prévisionnel des visites sur terrain (réalisations des entretiens et focus group).
- A la fin de la mission de terrain, les premiers résultats et recommandations seront présentés par l'évaluateur et discutés avec l'équipe du projet AAA-B et avec la Consultante locale PADEM et discutés durant cette restitution.
- Rapport provisoire concluant les résultats du travail de terrain de l'évaluation, incluant les commentaires issus de la restitution des résultats préliminaires . Ce rapport sera remis aux Responsables de l'ONG PADEM pour prise de connaissance et d'éventuelles autres remarques.
- Rapport final tenant en compte le cas échéant les observations des Responsables de l'ONG PADEM. Suite à la validation, le rapport final sera transmis par l'évaluateur en version informatique et en version papier.

5.3 Expertise recherchée

Est recherché(e) dans le cadre de cette évaluation un(e) consultant(e) ou une équipe de consultants ayant profil suivant :

- Expérience significative dans le domaine de la conduite de travaux de d'évaluation de projet. Des exemples de travaux déjà réalisés dans ce domaine seront les bienvenus.
- Expertise et expériences dans le domaine de la protection de l'enfance
- Connaissances du contexte politique et institutionnel et des enjeux dans le domaine de la protection de l'enfance et du genre
- Bonne maîtrise de la gestion du cycle de projet
- Expériences dans le domaine de l'insertion et du développement social
- Maîtrise de la méthode participative
- Aptitude à l'écoute, à mener des interviews et réunions, à communiquer et partager pour l'animation d'ateliers
- Capacités à intervenir en approche multisectorielle attestées par la réalisation de travaux dans différents domaines d'intervention
- Excellentes capacités d'analyse et de formulation de recommandations
- Excellentes capacités rédactionnelles : écriture de rapports clairs et percutants
- Maîtrise de la langue française indispensable
- Connaissance du domaine associatif malgache serait un plus

6. Conditions applicables

- Un contrat de prestation de service sera signé entre l'ONG PADEM commanditaire de cette évaluation et le Prestataire.
Celui-ci sera placé sous la supervision de la Consultante Locale, représentante de l'ONG PADEM pour les orientations stratégiques de sa mission et il travaillera en étroite collaboration avec l'équipe de projet de AAA-B.
- L'étude sera réalisée principalement à Ambohidratrimo et dans les zones d'habitation des familles des enfants et jeunes accueillis au centre.
- AAA-B mettra à la disposition du Prestataire toutes les informations et documentations relatives au projet dès la signature du Contrat.
- L'ensemble de la logistique pour le bon déroulement de la mission, à savoir : de l'organisation de la prise de rendez vous personnes à interviewer (partenaires et bénéficiaires, information et communication avec les personnes concernées) sera à la charge de AAA-B

7. Soumission des offres

7.1 Pour répondre à cet appel d'offre :

Les dossiers de candidature des consultants intéressés par la présente mission d'évaluation devront obligatoirement comporter les éléments suivants :

- Un CV ou des CVs des évaluateurs détaillé et actualisé proposés pour l'évaluation,
- Une lettre de motivation précisant la disponibilité du (des) candidats pendant la période de l'évaluation,
- Une proposition technique et financière . La proposition technique donne la compréhension des termes de référence, un calendrier détaillé de l'évaluation finale, une présentation de la méthodologie mise en œuvre et des méthodes de travail qu'il(s) compte(nt) utiliser pour atteindre les résultats escomptés.

La proposition financière (Euro/Ariary) devrait fournir des estimations de coûts pour les services rendus, y compris tous les frais/taxes. Le consultant doit couvrir tous les coûts de terrain liés à la logistique, aux frais de collecte et d'analyse des données, aux frais de communication, aux frais de déplacement et de location de voiture etc.)

Seuls ceux qui ont fourni tous ces documents avant la date limite (rempli toutes les conditions de l'appel d'offre et des TdR exactement) seront pris en considération

7.2 Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature complets sont à envoyer par mail marquant en objet : «CANDIDATURE EVALUATION FINALE EXTERNE AAA-B» aux adresses suivantes : oliviam@akanyavokoambohidratrimo.org et razamariejo@yahoo.fr

En copie hantar@akanyavokoambohidratrimo.org

avant le 26/05/ 2023 à 12h00

La date limite de dépôt des offres est fixée au **26/05/23 à 12h00.**

Aucune candidature présentée au-delà de la date signalée ci-dessus ne sera tenue en compte.

Pour plus d'information vous pouvez écrire à Mme Marie Josée RAZANARISON
Email : razamariejo@yahoo.fr

Seuls les dossiers via électronique seront acceptés.

Seules les candidatures retenues seront contactées